



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00037** du - 5 AVR. 2024
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur MELLITI HOCINE
 13 RUE JEAN BAPTISTE CLEMENT
 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

En vue de la réalisation : modification de la clôture par l'ajout d'un portillon et la
rénovation de la clôture dans son ensemble

Sur un terrain sis 13 RUE JEAN BAPTISTE CLEMENT
Cadastré AI86

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 5 AVR. 2024



Le Maire

Le Maire,

Pouvoit Maire et par délégation

la 3^e adjointe au Maire du logement

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00037** du - 5 AVR. 2024 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,